



**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE**

Session :
Académie de :
Centre d'examen :
Date de l'épreuve :

**PÔLE 1
EP1 TECHNIQUES de SOINS ESTHETIQUES du VISAGE,
des MAINS et des PIEDS**

**Durée de l'épreuve : 2h45
45 minutes d'écrit + 2 heures de pratique**

Nom candidat(e) :

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences		TI	I	S	TS	
C11.1 C11.2 C11.3 C12.1	- Aptitude à mobiliser les savoirs associés Dont S1.1.3 lié à la conduite d'une prestation UV (5 pts)					/30
	- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail					
	- Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o la réglementation en vigueur o l'anatomie et la physiologie o le confort du ou de la client(e) o les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne 					/10
C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle						
Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - des techniques manuelles - des produits cosmétiques - des appareils 	- Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande (10 pts) Pénalités : 00 / 10 dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic bon mais techniques non adaptées • Diagnostic faux : <ul style="list-style-type: none"> - Même si les techniques correspondent à la situation professionnelle - Même si les techniques sont adaptées au mauvais diagnostic donc pas à la situation professionnelle. - Enchaînement logique des étapes (5 pts) - Maîtrise des techniques adaptées à la demande (25 pts) : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des appareils o Utilisant des produits cosmétiques 					/40
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds						
Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - des techniques manuelles - des produits cosmétiques 	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques 					/5
C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage						
Réaliser un maquillage du visage :	- Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net					/15
CONFORMITE DU MODELE FEMININ		Conforme	Non conforme	Pénalités		
Modèle majeur : si modèle mineur et/ou masculin l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1						
Modèle élève (féminin) majeur ou mineur pour les CCF						
Visage maquillé : fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé : si non conforme jusqu'à -3 pts						
Sourcils épilés : si non conforme -2 pts						
Ongles des mains ou des pieds non maquillés : si non conforme -1 pt						
Pas faux-cils, d'extension de cils ou de maquillage permanent : si non conforme jusqu'à - 5 pts						
Pas de piercing sur le visage : si non conforme -10 pts (l'hygiène et sécurité)						
TOTAL A DEDUIRE						
						/100
						/20
Justification si note inférieure à 10/20						

Nom et signature des membres du jury